

Culture 1



ECTS
3 crédits



Volume horaire
24h

Présentation

DESCRIPTION

L'ÉCOLE EN SITUATION COLONIALE

Séminaire suspendu en 2025 / 2026.

Ce cours présente l'histoire de la constitution des systèmes d'enseignement dans l'empire colonial français entre 1830 et 1962. Il interroge la place de l'école indigène dans la «mission civilisatrice », en regard de ce qui existe à la même époque en France métropolitaine. Il interroge les spécificités de l'enseignement colonial dans des contextes locaux variés – Algérie, Afrique occidentale française, Indochine, Nouvelle-Calédonie – en privilégiant trois thèmes : la langue d'enseignement, l'adaptation du curriculum et de la pédagogie, la formation des élites indigènes.

BARTHÉLEMY P., PICARD E., ROGERS R. (dir.) (2010),
L'Enseignement dans l'empire colonial français, XIXe-XXe
siècles. Histoire de l'éducation, 128.

BOYER G., CLERC P., ZANCARINI-FOURNEL M. (2013),
L'école aux colonies, les colonies à l'école. Lyon : ENS
Editions.

COOPER F., STOLER L. (2013), *Repenser le colonialisme*.
Paris : Pavot

MEMMI A. (2002), *Portrait du colonisé*, précédé du portrait du colonisateur. Paris : Gallimard (1ère ed 1957)

SALAÜN M. (2005), L'école indigène. Nouvelle- Calédonie. 1885-1945. Pessac : Presses Universitaires de Pessac.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Culture 1

Cours Magistral

24h

Contrôle des connaissances

L'évaluation se présente sous la forme d'un contrôle continu à 2 notes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation